

Réf: Dossier 341237

## Avis de constitution

### SOCIETE « NAHANA FERME »

Siège ABIDJAN Bingerville quartier Adjamé  
Bingerville non loin du cimetière, Lot 1009, Ilot 123

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 Août 2024, et enregistrés au CEPICI le 29 Août 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NAHANA FERME »

Objet : Production et vente de lapin ; Importation de lapin ; Production et vente de volaille ; Production et vente d'aliments de lapin ; Production et vente d'aliments de volaille ; Prestations diverses

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN Bingerville quartier Adjamé  
Bingerville non loin du cimetière, Lot 1009, Ilot 123

Dirigeant(s) M SYLLA MOHAMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07420 du 20/09/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°54085/GTCA/RC/2024 du 20/09/2024

